

## COMMUNE DE TRENAL

### PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL

#### SEANCE DU LUNDI 07 NOVEMBRE 2022 – 20h00

**Présents :** Marie-France LUCIUS - Fabrice MARTINOD – Céline COUTOT - Cédric CONTRANT - Claire CIEPLIK – Marylène CIEPLIK – Thierry DUPUY - Anthony MICHAUD - Fabien RAPALLINI – Michelle VERNIER

**Absents excusés :** Quentin GUILLOT (pouvoir à Thierry DUPUY) - Emilie FARGETTE (pouvoir à Céline COUTOT) – Isabelle MARTINOD (pouvoir à Fabrice MARTINOD)

**Absents :** Charlotte LAURENT – Franck PERNAUDET

**Secrétaire de Séance :** Marylène CIEPLIK

**ORDRE DU JOUR :** motion – collectivités/services publics en danger, adhésion e-lum, éclairage public, affouage 2022, admission en non valeur, Ecla – rapport annuel sur le prix et la qualité du service public : eau-assainissement-spanc, Sicopal adhésion du Sivos de Sellières, convention territoriale globale 2022-2026 Caf/Ecla, approbation rapport Clect 2021, point sur les travaux de sécurisation de la rue Principale, questions et informations diverses.

Le procès verbal de la séance du 12 septembre 2022 est adopté.

#### **MOTION – COLLECTIVITES/SERVICE PUBLIC**

Le maire souligne les difficultés économiques que vivent les communes et intercommunalités liées à l'inflation et un projet de loi de finances rectificatives ne compensant que très partiellement l'évolution du coût de l'énergie. Diverses demandes ont été formulées par l'AMF et l'AMJ pour la survie de nos territoires, le conseil municipal, *à l'unanimité des présents*, **APPROUVE** les demandes faites par l'AMJ et les présidents d'EPCI, **ADOpte** la motion proposée.

#### **E.LUM**

Le conseil municipal, *à l'unanimité des présents* **APPROUVE** l'adhésion à la charte « éclairons juste le Jura », **APPROUVE** l'adhésion au service e.lum du Sidec.

#### **ECLAIRAGE PUBLIC**

Le maire explique la hausse significative des coûts de l'éclairage public et les contraintes budgétaires, l'obligation à plus de sobriété. En continuité de la baisse de luminosité de l'éclairage public déjà en œuvre depuis 2017, le conseil municipal, *à l'unanimité des présents*, **DECIDE** une coupure de l'éclairage public de **23h00 à 06h00** du matin, **DIT** que ces coupures seront mises en place avant fin 2022, **DIT** qu'une information serait faite aux villageois.

#### **AFFOUAGE 2022**

Après présentation par Thierry DUPUY, rapporteur de la commission bois et forêts, le conseil municipal, *à l'unanimité des présents*, **DECIDE** une distribution des lots de bois aux affouagistes le **vendredi 10 novembre 2022**, **FIXE** le prix du stère à **7.00 €**, **DIT** que cette vente est réservée aux seuls habitants de la commune.

#### **ADMISSION EN NON VALEUR**

Vu la demande présentée par le Trésorier Municipal pour une dette irrécouvrable, le conseil municipal, *à la majorité des présents (12 voix POUR, 1 voix CONTRE)*, **ACCEPTÉ** l'admission en non-valeur pour une somme de

**11.80 €.**

#### **ECLA – RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L'EAU**

Point reporté au conseil de décembre 2022.

#### **SICOPAL – ADHESION SIVOS DE SELLIERES**

Vu la demande d'adhésion au SICOPAL du SIVOS de Sellières, l'ensemble des conseils municipaux doivent se prononcer sur cette adhésion, le conseil municipal, *à l'unanimité des présents*, **ACCEPTÉ** l'adhésion du SIVOS de Sellières au SICOPAL.

## **CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2022-2026 – CAF/ECLA**

En complément des diverses réunions entre la ECLA et la CAF pour le remplacement du Contrat Enfance Jeunesse, est créée une Convention Territoriale Globale, le conseil municipal, **à l'unanimité des présents, APPROUVE** le nouveau CTG, **CHARGE** le maire de signer cette convention à ECLA le 14 décembre 2022.

## **APPROBATION RAPPORT CLECT 2021**

Cédric Contrant délégué à la CLECT fait un résumé du rapport CLECT 2021 (Commission Locales d'Evaluation des Charges Transférées), le conseil municipal, **à l'unanimité des présents, PREND ACTE** de ce rapport.

## **CHEMINEMENT PIETON ET SECURISATION CŒUR DU VILLAGE**

Mme le maire informe le conseil municipal de l'avancement du dossier. Suite à une réunion avec ECLA, à laquelle participait Céline Coutot, l'estimatif des travaux se monte à 66 028.25 € ht, des contacts sont pris avec les différents organismes pour subvention, un carottage sera fait d'ici cette fin d'année. Les travaux devraient débuter en mai 2023

## **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

**PLUi** : Mme le maire rappelle la visite en mairie de Mr BORCARD pour explications sur le PLUi et son opportunité, sachant que notre PLUi ne sera plus en conformité avec le nouveau SCOT. Cette réunion a éclairé les élus. L'évolution et les contraintes de la législation conduisent à favoriser les PLUi. Elle informe le conseil municipal qu'elle ira dans ce sens au prochain conseil communautaire.

**Logements communaux** : Céline Coutot fait le point sur les deux logements communaux qui se libèrent.

**Taxe d'Aménagement** : la réglementation prévoit qu'une partie de la Taxe d'Aménagement soit transférée à ECLA. En l'absence d'information, ECLA met ce dossier en attente.

**Conseil Municipal des Jeunes** : le 1<sup>er</sup> conseil municipal des jeunes a eu lieu. Claire Cieplik précise le thème retenu cette année, la sécurité que ce soit pour les piétons ou les vélos. Le service de sécurité routière sera sollicité. L'éducation nationale met aussi une action auprès des enfants de 6<sup>ème</sup> pour qu'ils sachent faire du vélo. Une soirée jeux/gaufres aura lieu le samedi 03 décembre. Les enfants participeront à la cérémonie du 11 novembre, un texte fait en collaboration avec le maire des jeunes sera lu.

Quentin Guillot quitte la commission CMJ. Nazli Demircan et Benoit Rousselot-Emart intègrent le CMJ.

**Commission scolaire** : Michelle Vernier remercie Claire et Mme le maire pour leur aide à préparer la réunion du 12 octobre. Il a été fait un point sur la rentrée, un règlement intérieur du périscolaire avec charte à signer par les enfants a été mis en place.

Un nouvel accompagnateur scolaire prend ses fonctions ce jour Mr Dominique Billey.

**Bulletin municipal** : le prochain bulletin sortira en janvier 2023. Claire Cieplik souhaiterait investir plus de personnes ressources pour le bulletin.

**ECLA-Commission Culture** : Claire Cieplik fait un résumé de la dernière commission culture d'ECLA.

**Cérémonie du 11 novembre** : une invitation est faite aux habitants. Coordination entre les élus pour la préparation.

**Goûter des anciens** : Céline Coutot informe que le goûter des anciens se fera le samedi 10 décembre 2022. A cette occasion sera distribué les colis ou ils seront apportés à domicile par les membres du CCAS.

**GEMAPI** : Fabrice Martinod fait un compte rendu de la réunion GEMAPI. EPAGE/GEMAPI vont gérer les cours d'eau Nord Jura + premier plateau + région Treffort jusqu'à la Saône. Cela représente 1 000 km de rivières. Un programme de travaux sera élaboré pour gérer les priorités et la gestion des « embacless ». Il est important de faire remonter les informations sur les besoins des communes.

**Conseil d'Ecole** : il aura lieu le 17 novembre 2022. La commune sera représentée par Fabrice MARTINOD, Mme le maire étant en conseil communautaire.

**Conseil Communautaire** : Mme le maire fait un compte rendu du dernier conseil communautaire. Les sujets portaient sur la motion collectivités en danger, les charges transférées, le PLUi.

**Personnel communal** : Daniel Clément, dans le cadre de son suivi professionnel, a effectué un stage de soudure à Gevingey.

**Portail cimetière** : le maire remercie toutes les personnes qui ont œuvré pour le démontage, le sablage, etc de remise en état du portail du cimetière.

**Sicopal** : Céline Coutot fait part du dernier comité syndical du sicopal. Une augmentation des tarifs de 4 % sera appliquée en janvier 2023. Suite à l'initiative de 4 composants par repas au lieu de 5 sur deux jours par semaine aucun retour négatif. Fin 2025 il n'y aura plus de contenant plastique. Une étude sur le gaspillage alimentaire est en cours, le restaurant scolaire de Trenal fait partie de cette étude. A compter de janvier 2023 il sera testé un menu végétarien une fois par semaine sur une durée de 6 mois.

**Sécurité des enfants à vélo** : suite à un retour sur le comportement de certains enfants du village à vélo et les incivilités qui y sont liées, l'ensemble de l'équipe municipale décide de faire un mot aux familles des jeunes.

Fin de séance : 22h00

La secrétaire de séance  
**Marylène CIEPLIK**



Le maire  
**Marie-France LUCIUS**

